


Tableau récapitulatif pour la marina

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (parc de plaisance)	Éléments privilégiés du concept B (port de l'Ontario)
Environnement naturel	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre plus de possibilités de végétation et d'espaces verts.</li> </ul>	<b>Moins privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inclut un peu plus de végétation dans la zone.</li> </ul>
	<b>Moins privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permet de continuer à utiliser des bateaux à essence et à diesel.</li> </ul>	<b>Moins privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permet de continuer à utiliser des bateaux à essence et à diesel.</li> </ul>
	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modifiera le rivage pour résoudre les problèmes de nivellement et d'inondation associés à cette zone.</li> </ul>	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modifiera le rivage pour résoudre les problèmes de nivellement et d'inondation associés à cette zone.</li> </ul>
<i>Préférence</i>	<b>Privilégié</b> En général, les deux concepts sont considérés comme équivalents ; cependant, le concept A offre plus de possibilités d'accroître la végétation et les espaces verts.	<b>Moins privilégié</b>
Environnement social	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les avis du public révèlent une préférence générale pour le concept A.</li> </ul>	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les idées favorisant les caractéristiques du concept B (p. ex., l'augmentation des espaces verts) seront intégrées dans l'aménagement global de cette zone.</li> </ul>
	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le potentiel de réduction du bruit est plus important dans les zones entourées de végétation.</li> </ul>	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre de meilleures possibilités d'inclure des activités éducatives pour les usagers du parc.</li> </ul>
	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les avis du public révèlent qu'il est important de disposer d'un espace vert supplémentaire.</li> </ul>	<b>Privilégié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre plus de possibilités d'accès à l'eau grâce à l'ajout d'une promenade flottante.</li> </ul>

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (parc de plaisance)	Éléments privilégiés du concept B (port de l'Ontario)
<i>Préférence</i>	<p><b>Privilégié</b></p> <p>Offre plus de zones ombragées (p. ex., des auvents) et d'espaces verts, ce qui peut également contribuer à réduire le bruit dans cette zone. Il est possible de combiner des éléments des deux concepts pour créer des activités éducatives pour les usagers du parc, une promenade en bois ou une terrasse en porte-à-faux.</p>	<p><b>Moins privilégié</b></p>
Environnement culturel	<p><b>Moins privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorera l'accès du public au rivage, permettant de relancer la marina en tant que destination attrayante pour les visiteurs, mais dans une moindre mesure que le concept B.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre une plus grande possibilité de relancer la marina en tant que destination attrayante pour les usagers du parc (c.-à-d. compatibilité avec la vision originale de la Place de l'Ontario).</li> </ul>
	<p><b>Moins privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre certaines possibilités d'intégrer les suggestions des communautés autochtones (p. ex., pont de bienvenue, œuvres d'art).</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre une plus grande possibilité d'intégrer les suggestions et les concepts des communautés autochtones dans l'aménagement global (p. ex., pavillon culturel, centre d'apprentissage autochtone, pont de bienvenue, œuvres d'art).</li> </ul>
	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond dans la même mesure aux stratégies de conservation que le concept B.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond dans la même mesure aux stratégies de conservation que le concept A.</li> </ul>
<i>Préférence</i>	<p><b>Moins privilégié</b></p>	<p><b>Privilégié</b></p>
Environnement technique	<p><b>Moins privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les réseaux existants seront améliorés dans la mesure du possible.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permet d'améliorer le réseau piétonnier en permettant aux usagers du parc de se rapprocher de l'eau.</li> </ul>

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (parc de plaisance)	Éléments privilégiés du concept B (port de l'Ontario)
	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprend des mesures de protection contre les inondations qui satisfont ou dépassent les critères établis pour un événement pluviohydrologique à récurrence de 100 ans.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprend des mesures de protection contre les inondations qui satisfont ou dépassent les critères établis pour un événement pluviohydrologique à récurrence de 100 ans.</li> </ul>
	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inclut une esplanade pour les événements éphémères, offrant un espace polyvalent pour de futures utilisations, en plus de l'espace de la marina.</li> </ul>	<p><b>Moins privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuera à offrir les caractéristiques existantes de la marina ; n'offre pas beaucoup de polyvalence pour d'éventuelles utilisations futures.</li> </ul>
<i>Préférence</i>	<p><b>Privilégié</b></p> <p>Il est possible de combiner des éléments des deux concepts pour inclure un espace événementiel temporaire et polyvalent pour de futures utilisations.</p>	<p><b>Privilégié</b></p> <p>Il est possible de combiner des éléments des deux concepts pour inclure une promenade en bois ou une terrasse en porte-à-faux permettant aux usagers du parc de s'approcher de l'eau.</p>
Environnement économique	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux concepts impliquent des coûts de construction et d'entretien similaires.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux concepts impliquent des coûts de construction et d'entretien similaires.</li> </ul>
	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux concepts offrent des possibilités économiques similaires (p. ex., emplois).</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux concepts offrent des possibilités économiques similaires (p. ex., emplois).</li> </ul>
<i>Préférence</i>	<p><b>Privilégié</b></p>	<p><b>Privilégié</b></p>
Durabilité	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offre plus de possibilités d'augmenter la surface totale de la végétation.</li> </ul>	<p><b>Moins privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliore la végétation dans cette zone, mais dans une moindre mesure que le concept A.</li> </ul>

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (parc de plaisance)	Éléments privilégiés du concept B (port de l'Ontario)
	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un souci de protection contre les changements climatiques, l'aménagement sera conçu de manière à résister aux intempéries et aux températures extrêmes.</li> </ul>	<p><b>Privilégié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un souci de protection contre les changements climatiques, l'aménagement sera conçu de manière à résister aux intempéries et aux températures extrêmes.</li> </ul>
<i>Préférence</i>	<b>Privilégié</b>	<b>Moins privilégié</b>
PRÉFÉRENCE GÉNÉRALE	<p><b>Privilégié</b></p> <p>Offre plus de possibilités de végétation et d'espaces verts. Les commentaires du public révèlent une préférence pour les éléments associés au concept A. Il est possible de combiner des éléments des deux concepts pour offrir aux usagers du parc la meilleure expérience possible, notamment en maximisant les espaces verts, en créant des possibilités éducatives, en prévoyant des espaces pour la restauration et le pavillon culturel. La promenade en bois du concept B peut être ajoutée pour rapprocher les usagers du parc de l'eau. En outre, la zone de places assises aménagée à proximité de la paroi permettra aux usagers du parc de s'y asseoir à l'ombre tout en profitant d'une vue imprenable sur le lac Ontario.</p>	<b>Moins privilégié</b>

 Le vert représente les éléments privilégiés.

 Le jaune représente les éléments moins privilégiés.